



NOMENCLATURE COMPTABLE POUR LE PARTICULIER

REMARQUES PRELIMINAIRES

Les ménages n'ont pas d'obligation de tenir une comptabilité.

En revanche, d'une part, certaines situations liées à un état de dépendance d'un individu sont aujourd'hui légalement reconnues et impliquent l'assurance d'une transparence sur la régularité des flux patrimoniaux : tutelle, curatelle, mandat de protection future, indivision... D'autre part la complexification de la législation fiscale et les conséquences d'erreurs commises peuvent encourager tout individu possédant un patrimoine à vouloir s'assurer de la bonne gestion fiscale de ses revenus.

Pour autant, l'expert-comptable peut-il répondre à ces besoins, à ces demandes ? Les membres de l'Ordre sont tenus au respect des règles encadrant directement la profession et plus largement à toutes celles qui touchent les missions qu'ils pourraient être amenés à remplir. Ainsi, depuis l'ordonnance n°2007-544 du 12 avril 2007 relative aux marchés d'instruments financiers, le marché des particuliers s'est ouvert aux experts-comptables de manière formelle.

L'article L 561-2 de la dite ordonnance reconnaît à l'expert comptable la possibilité d'exercer à titre accessoire à son activité principale d'expert-comptable, l'activité de Conseiller en Investissements Financiers (services d'investissement et services connexes) et donc, aujourd'hui le marché des particuliers est ouvert de manière formelle à l'expert comptable. Aucune notion de rattachement à une mission principale n'est exigée.

PROPOSITION DE NOMENCLATURE COMPTABLE

ADAPTEE AU PARTICULIER

CLASSE 1 - COMPTES DE PATRIMOINE

- 10. SITUATION NETTE PATRIMONIALE (Bilan d'ouverture ou 1^{er} jour de l'année)
 - 101 Valeur nette patrimoniale
 - 102. Correction de la valeur nette patrimoniale au début d'année
 - 1028 Corrections de valeur
 - 103. Fonds avec droit de reprise
 - 1035. Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition
 - 1037. Autres libéralités reçues avec droit de reprise, ou assorties de condition
 - 1039. Fonds avec droit de reprise inscrit au compte de résultat



- 11. EXCEDENT OU DEFICIT DE L'ANNEE

- 12. SITUATION NETTE PATRIMONIALE DE L'ANNEE (10 + 11)

- 15. PROVISIONS¹
 - 151. Provisions pour risques et litiges
 - 155. Provisions pour impôts
 - 158. Autres provisions pour charges

- 16. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES
 - 164. Emprunts auprès des établissements de crédit
 - 1641 Emprunts immobiliers
 - 1642 Emprunts et dette finançant des actifs professionnels
 - 1643 Emprunts finançant des biens mobiliers
 - 1644 Emprunts consommation
 - 1645 Emprunts et dettes familiaux
 - 1648 Autres emprunts
 - 165. Dépôts et cautionnements reçus
 - 168. Autres emprunts et dettes assimilés

¹ L'expert-comptable appréciera l'utilité de l'ouverture du compte « Provisions » et de sa subdivision en fonction de la réponse à apporter au particulier

CLASSE 2 - COMPTES D'IMMOBILISATIONS²

20. IMMOBILISATIONS/BIENS INCORPORELS

21. IMMOBILISATIONS/BIENS CORPORELS

- 211. Terrains
- 212. Agencements et aménagements de terrain
- 213. Constructions
 - 2131. Bâtiments
 - 21311. Ensembles immobiliers professionnels
 - 21312. Résidence principale
 - 213129. Résidence principale compte de correction
 - 21313. Résidences secondaires
 - 213131. Résidences secondaires
 - 213132. Résidences secondaires en multipropriétés
 - 213139. Résidences secondaires compte de correction
 - 21314. Immeubles de rapport
 - 213149. Immeubles de rapport compte de correction
 - 21318. Autres ensembles immobiliers
 - 2136. Installations personnelles générales - agencements - aménagements - constructions
- 214. Construction sur sol d'autrui ou construction assortie de conditions particulières
- 218. Investissements mobiliers personnel
 - 2181. Installations générales, agencements, aménagements, divers (à détailler par résidence)
 - 2182. Véhicules de transport
 - 21821. Véhicules terrestres, automobiles, deux roues...
 - 21822. Bateaux
 - 21823. Avions
 - 21829. Véhicules de transport, compte de correction de valeur
 - 2183. Matériel informatique, téléphonie...
 - 2184. Mobilier
 - 21841. Meubles meublant
 - 21842. Gros appareils ménagers
 - 21843. Biens de collection
 - 21844. Œuvres d'art
 - 21845. Bijoux
 - 21846. Mobiliers divers
 - 21849. Mobilier, compte de correction de valeur
 - 2185. Animaux
 - 21851. Animaux de compagnie, chevaux
 - 21852. Animaux de concours
 - 21859. Animaux, compte de correction de valeur

26. PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PARTICIPATIONS

- 261. Titres de participation
 - 2611. PEA
 - 2612. Participation avec engagement
- 266. Autres formes de participation
 - 2661. Actif net des entreprises individuelles

² En cas de présence d'immobilisations démembrées dans le patrimoine du particulier, il sera nécessaire d'ouvrir les comptes spécifiques dans le type d'immobilisation visée



- 26619 Actif net des entreprises individuelles, compte de correction de valeur
- 2662 Prêts et avances en compte courant³
- 26629 Prêts et avances en compte courant, compte de correction de valeur
- 269. Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés

27. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES □

- 274. Prêts
- 275. Dépôts et cautionnements versés
 - 2751. Dépôts
 - 2755. Cautionnements
- 276. Autres créances immobilisées
 - 2761 Fonds Participation et intéressements
 - 27611. Fonds de participation et intéressement, comptes bloqués
 - 27612. Fonds de participation et intéressement débloquables
 - 2762 PEE - PERCO
 - 27621 PEE - Comptes bloqués
 - 27622 PERCO - Comptes bloqués
 - 27623 PEE/PERCO - Fonds débloquables
 - 27629 Prélèvements remboursables sur PEE - PERCO
 - 2763 Assurance-vie
 - 27631 Assurance-vie rachetables
 - 276319 Assurance-vie rachetables, compte de correction
 - 27632 Assurance-vie indisponibles
 - 276329 Assurance-vie indisponibles, compte de correction
 - 27639 Prélèvements remboursables sur Assurance-vie
 - 2764 Placements disponibles
 - 27641 Plans d'épargne
 - 276411 Plan d'épargne populaire
 - 276412 Plan d'épargne logement
 - 276413 Compte épargne
 - 276414 CODEVI
 - 276415 Autres plans/comptes d'épargne
 - 2765 Comptes sur livrets (à détailler)
 - 2766 Autres placements disponibles
 - 27669 Autres placements disponibles, comptes de correction
 - 2767 Dépôts de garantis et cautionnement donnés
 - 2768 Autres placements indisponibles
 - 27689 Autres placements indisponibles, comptes de correction
- 279. Versements à effectuer sur titres immobilisés non libérés

³ Les éléments comptables inscrits au titre de « prêts et avances en compte courant » peuvent, selon leur degré de liquidité être enregistrés dans un compte de classe 4



CLASSE 4 - COMPTES DE TIERS

40. « FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS »
- 400. Fournisseurs et comptes rattachés⁴
 - 401. Fournisseurs de biens mobiliers personnels
 - 4011. Fournisseurs - achats de biens ou de prestations de services
 - 4017. Fournisseurs - retenues de garanties
 - 404. Fournisseurs d'immobilisations
 - 4041. Fournisseurs - achats d'immobilisations
 - 4047. Fournisseurs d'immobilisations - retenues de garantie
 - 409. Fournisseurs débiteurs
 - 4098. Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus
41. REVENUS À PERCEVOIR ET COMPTES RATTACHÉS⁵
- 410. Revenus du travail à percevoir
 - 411. Revenus du patrimoine immobilier
 - 412. Revenus du patrimoine mobilier
 - 413. Revenus du patrimoine financier
 - 414. Revenus du patrimoine incorporel
 - 416. Créances douteuses ou litigieuses
 - 419. Comptes revenus créditeurs
42. PERSONNEL EMPLOYÉ ET COMPTES RATTACHÉS
- 421. Personnel employé - Rémunérations dues
 - 425. Personnel employé - Avances et acomptes
 - 428. Personnel - Charges à payer et produits à recevoir
 - 4282. Dettes provisionnées pour congés à payer
 - 4284. Dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats
 - 4286. Autres charges à payer
 - 4287. Produits à recevoir
43. ORGANISMES SOCIAUX (rattachés au compte 42)
- 438. Organismes sociaux - Charges à payer et produits à recevoir
44. ÉTAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES⁶
- 441. État - Subventions à recevoir
 - 444. État - Impôts sur le revenu et impôts assimilés à payer
 - 4441. IR à payer
 - 4442. CSG, CRDS et contributions diverses à payer
 - 4443. ISF à payer
 - 4444. Dettes d'impôt
 - 4445. Provisions pour impôts ou droit latents
 - 4446. Crédits d'impôt
 - 447. Autres impôts, taxes et droits à payer
 - 4472. Impôts locaux à payer
 - 44721. Taxes foncières
 - 44722. Taxes d'habitation

⁴ L'expert-comptable devra détailler l'information en sous compte selon le degré de précision et/ou de signification souhaité

⁵ Compte à détailler selon le degré de précision et/ou de signification souhaité

⁶ Information à organiser et à détailler en fonction de la finalité de la mission



4473 Autres taxes diverses à payer
4474 Autres droits à payer

46. DÉBITEURS DIVERS ET CRÉDITEURS DIVERS

47. COMPTES TRANSITOIRES OU D'ATTENTE

471 à 474. Comptes d'attente
475. Legs et donations en cours de réalisation

48. COMPTES DE RÉGULARISATION





CLASSE 5 - COMPTES FINANCIERS

50. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

- 503. Valeurs mobilières, placements boursiers sans caractère professionnel
- 5031. Titres cotés
- 5035. Titres non cotés
- 504. Autres titres conférant un droit de propriété
- 506. Obligations
 - 5061. Titres cotés
 - 5065. Titres non cotés
- 507. Bons du Trésor et bons de caisse à court terme, SICAV et FCP
- 508. Autres valeurs mobilières de placement et autres créances assimilées
- 509. Versements restant à effectuer sur valeurs mobilières de placement non libérées

51. BANQUES, ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILÉS

- 512. Banques
 - 5121. Comptes en monnaie nationale
 - 5124. Comptes en devises
- 514. La Banque postale
- 515. « Caisses » du Trésor et des établissements publics
- 516. Sociétés de bourse
- 517. Autres organismes financiers
- 519. Concours bancaires courants

52. INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE

53. CAISSE

- 531. Caisse
 - 5311. Caisse en monnaie nationale
 - 5314. Caisse en devises
- 532. Coffre (autres placements liquides)

58. VIREMENTS INTERNES

- 581. Virements de fonds

59. DÉPRÉCIATION DES COMPTES FINANCIERS

- 590. Dépréciation des valeurs mobilières de placement
 - 5903. Actions
 - 5904. Autres titres conférant un droit de propriété
 - 5906. Obligations
 - 5908. Autres valeurs mobilières de placement et créances assimilées



CLASSE 6 - COMPTES DE CHARGES⁷

- 60. ACHATS - DEPENSES COURANTES
 - 601. Dépenses - habitation principale
 - 602. Dépenses - habitation résidences secondaires
 - 603. Dépenses courantes - vie quotidienne
 - 604. Dépenses - Véhicules personnels
 - 605. Dépenses nettes - santé
 - 606. Dépenses d'éducation
 - 607. Dépenses - loisirs
 - 609. Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats ou dépenses courantes

- 62. AUTRES DEPENSES
 - 622. Honoraires
 - 623. Publicité, publications, relations publiques
 - 6231. Annonces et insertions
 - 6237. Publications
 - 6238. Divers (pourboires, dons courants, etc.)
 - 624. Dépenses liées à des événements exceptionnels⁸
 - 628. Divers
 - 629. Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres dépenses

- 63. IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS
 - 631. Impôt sur le revenu
 - 6311 Impôt dur le revenu
 - 6312 CSG - CRD
 - 6313 Impôt sur la fortune
 - 635. Autres impôts, taxes et versements assimilés
 - 6352. Impôts locaux
 - 63521 Taxe d'habitation
 - 63522. Taxes foncières
 - 63523. Autres impôts locaux
 - 6353. Impôts indirects
 - 6354. Droits d'enregistrement et de timbre
 - 63541. Droits de mutation
 - 6358. Autres droits
 - 636 Impôts exceptionnels
 - 637. Provisions pour impôts dus
 - 639 Remboursement d'impôt

- 64. CHARGES DE PERSONNEL EMPLOYE
 - 641. Rémunérations brutes du personnel (avec bulletin de salaire)
 - 642 Rémunération nette du personnel/Chèque emploi service
 - 645. Charges sociales liées au compte 641
 - 648. Autres charges de personnel⁹
 - 649. Remboursement d'organismes sociaux

⁷ Les rubriques comptables sont proposées ici pour répondre à un croisement nature/destination de la qualité des dépenses, l'objectif étant de répondre à un besoin sur l'utilité de la dépense. Selon le degré de finesse de l'information demandée, la classe 6 (ou les comptes à deux chiffres) peut être réduite à un seul flux

⁸ Déménagement, transport sur achat, obsèques...

⁹ Frais de recrutement par exemple



65. AUTRES CHARGES PATRIMONIALE
- 651. Pensions
 - 6511 Pensions suite à une décision de justice
 - 6512 Autres pensions et rentes
 - 6015 Rentes viagères versées
 - 655. Dépenses concernant les immeubles locatifs
 - 6551 Frais de gestion des immeubles de rapport
 - 65511 Frais de syndic
 - 65512 Frais de gestion
 - 65513 Honoraires divers, expert, avocat...
 - 6552 Frais de copropriété
 - 6553 Dépenses récupérables incombant au locataire
 - 6554 Frais d'entretien, réparations et améliorations
 - 65541 - déductibles de l'IR
 - 65542 - non déductibles de l'IR
 - 6555 Frais financiers sur emprunt ou financement
 - 656 Apports financiers aux activités professionnelles
 - 658. Charges diverses de patrimoine
66. CHARGES FINANCIÈRES
- 661. Charges d'intérêts et frais financiers
 - 6611. Frais financiers sur emprunt résidence principale
 - 6612. Frais financiers sur emprunt résidences secondaires
 - 6613. Frais financiers sur emprunt/biens mobiliers
 - 6614. Frais financiers sur emprunt/immeubles de rapport
 - 6617. Frais de dossiers, d'actes et de cautions
 - 6618. Autres frais financiers
 - 666. Pertes de change
 - 667. Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement
 - 668. Autres charges financières
67. CHARGES EXCEPTIONNELLES
- 671. Charges exceptionnelles sur opérations patrimoniales
 - 6712. Pénalités, amendes fiscales et pénales
 - 6713. Donations et libéralités
 - 6714. Créances devenues irrécouvrables dans l'année
 - 6717. Rappels d'impôts, redressements
 - 6718. Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion
 - 672. Gros entretien sur résidences principale et secondaires
 - 673. Valeur comptable des éléments d'actifs cédés
 - 674. Charges diverses sur années antérieures
 - 675. Redevances de crédit-bail concernant des années antérieures
 - 676. Corrections à la baisse des valeurs d'actifs
 - 678. Autres charges exceptionnelles
68. DOTATIONS POUR PROVISIONS ET ENGAGEMENTS¹⁰

¹⁰ Comptes à ouvrir et à faire fonctionner ci-besoin (voir commentaire Compte 15)



CLASSE 7 - COMPTES DE REVENUS ET PRODUITS

70. REVENUS ET PRODUITS COURANTS

- 701. Traitements, salaires, pension, rentes
 - 7011 Traitements et salaires
 - 7012 Retraites
 - 7013 Pensions reçues
 - 7014 Rentes assurance-vie
 - 7015 Revenus divers
- 702. Remboursements de frais professionnels
- 703. Prélèvements financiers sur activités professionnelles
- 704. Autres revenus courants divers
 - 7041 Allocation familiales
 - 7042 Aides diverses d'Etat et/ou de collectivités territoriales
 - 7043 Jetons de présence
 - 7044 Autres revenus
- 705. Revenus fonciers
 - 7051 Revenus fonciers propriétés rurales
 - 7052 Revenus fonciers propriétés urbaines
 - 7053 Revenus fonciers régimes spéciaux¹¹
- 707. Indemnités et produits des jeux
- 708. Produit des activités annexes

75. AUTRES PRODUITS LIES A LA VIE COURANTE

- 751. Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
 - 7511. Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels
 - 7516. Droits d'auteur et de reproduction
 - 7518. Autres droits et valeurs similaires
- 758. Produits divers de gestion courante

76. PRODUITS FINANCIERS

- 761 Revenus mobiliers d'actifs professionnels
- 762 Autres revenus mobiliers
- 763 Revenus de créances soumis au prélèvement libératoire
- 764 Autres revenus de créances
- 766 Rémunérations de cautions

77. PRODUITS EXCEPTIONNELS

- 771. Produits exceptionnels sur opérations patrimoniales
- 772. Produits sur années antérieures
- 775. Produits des cessions d'éléments d'actif
 - 7751. Immobilisations/Biens incorporels
 - 7752. Immobilisations/Biens corporels
 - 7756. Immobilisations financières
 - 7758. Autres éléments d'actif
- 777. Donations libéralités et successions
 - 7771 Donations
 - 7772 Libéralités
 - 7773 Successions

¹¹ A détailler suivant les demandes et engagements pris par le particulier



- 778. Autres produits exceptionnels
 - 7782. Indemnités diverses, dommages et intérêts divers
 - 7788. Produits exceptionnels divers
- 779 Rectifications relatives à l'appréciation des éléments du passif
 - 7791 Correction à la hausse des valeurs d'actifs
 - 7792 Correction à la baisse des valeurs d'actifs

78. REPRISES SUR PROVISIONS¹²

¹² Même commentaire que pour les comptes 68 et 15